



Conseil National de l'Action Sociale

(mercredi 26 juin 2024)

Déclaration liminaire

Madame la Secrétaire générale,

Le Conseil National de l'Action Sociale (CNAS) tient aujourd'hui sa deuxième séance plénière de l'année dans un contexte politique et budgétaire où l'inconnu règne, mais aussi et surtout dans un contexte lourd après l'assassinat le 14 mai dernier, de deux de nos collègues lors du guet-apens tendu à Incarville par des assaillants décidés à tuer pour faire évader leur compère. Deux de nos camarades, Arnaud et Fabrice, personnels de surveillance, ont été lâchement exécutés et trois ont été très grièvement blessés.

Pour les représentants de **l'UNSa Justice et de l'USM**, c'est le cœur lourd et empreint d'émotion que nous siégeons aujourd'hui.

Sur le versant Action Sociale, **l'UNSa Justice et l'USM** souhaitent souligner l'action du service social des personnels dans l'accompagnement des familles, particulièrement sur le volet financier en lien avec la Commission d'Aide Financière de la Fondation d'Aguesseau.

De plus, **l'UNSa Justice et l'USM** témoignent de leur reconnaissance à l'association « Orphépolis » et à ses administrateurs, pour leur présence dès les premiers instants. L'Orphelinat Mutualiste qui accompagne aujourd'hui près de 600 orphelins de personnels du ministère de la Justice, a fait preuve d'un indéfectible soutien en mettant à disposition l'ensemble de ses services et de son réseau de professionnels.

Concernant le CNAS de ce jour, **l'UNSa Justice et l'USM** se félicitent d'avoir été entendues, et constatent la validation de l'évolution du plafond de « reste à charge » pour la restauration des personnels.

En effet, créé en 2018 pour garantir un prix maximum de la restauration administrative (mess, restaurants administratifs ou inter-administratifs, d'entreprises...), nous constatons que depuis désormais 6 ans, l'écart entre les deux premières tranches était devenu insignifiant.

Il convenait clairement de faire évoluer cette anomalie qui portait préjudice aux agents des catégories « C et B », dans un contexte inflationniste, particulièrement sur le volet alimentaire.

L'UNSa Justice et l'USM revendiquent la mise en œuvre la plus rapide de cette mesure et au plus tard dès la rentrée de septembre avec une baisse des plafonds sur les tranches « 1 et 2 », ainsi qu'une évolution des bornes « pivot » entraînant une évolution favorable des plafonds pour près de 20 000 agents. Oui 20 000 agents !

L'UNSa Justice et l'USM demandent la poursuite des conventionnements et des développements des restaurants administratifs (RA) pour permettre un accès à la restauration administrative à tarif modéré et de qualité pour TOUS les personnels.

Concernant le logement, les besoins n'ont jamais été aussi criants, avec une offre de location (que ce soit dans le social ou dans le libre/intermédiaire) qui se raréfie et par conséquent, des difficultés pour les collègues en primo affectation ou en mobilité pour se loger.

Dans ce contexte, la mise en œuvre de la « Bourse Logement » au mois de septembre devient essentielle et nécessite la mobilisation des DRHAS pour favoriser le conventionnement des parcs intermédiaires des bailleurs sociaux en région.

La poursuite de réservations de « logements à loyers modérés » doit s'accroître particulièrement dans les zones dites tendues, où les loyers sont totalement décorrélés des rémunérations, comme en Ile-de-France ou en région PACA.

L'initiative de construction de logements sur des emprises foncières du ministère de la Justice doit s'accroître car ces démarches sont extrêmement bénéfiques à son personnel. L'effort engagé doit être maintenu et soutenu sans relâche au regard de son intérêt pour les personnels, tout en ayant à l'esprit qu'il s'agit d'actions qui s'inscrivent dans un temps long.

Sur le volet du soutien et de la prise en charge des enfants des personnels, **l'UNSa Justice et l'USM** soutiennent les premières avancées du plan d'action relatif aux vacances des « jeunes », avec une progression notable des inscriptions, particulièrement grâce à une évolution tarifaire favorable.

L'UNSa Justice et l'USM soulignent ces premières avancées très positives, et revendiquent le déploiement de séjours sur l'ensemble des périodes scolaires, avec notamment la matérialisation de séjours « longue destination » comme les Etats-Unis par exemple.

Pour l'accompagnement des enfants de 12 à 17 ans, **l'UNSa Justice et l'USM** souhaitent l'extension du CESU sur ces tranches d'âge à l'image de nos homologues du ministère de l'Economie et des Finances qui expérimentent cette prestation jusqu'à 14 ans.

S'agissant de la petite enfance, **l'UNSa Justice et l'USM** veulent que les modes de garde tant dans les crèches qu'avec les assistantes maternelles soient développés. Parallèlement, nous souhaitons que soit mis en place un dispositif de garde d'urgence et temporaire.

Enfin, depuis de longs mois nous constatons collectivement une fragilité certaine du tissu associatif. Face à situation, il est urgent de doter les acteurs sociaux de moyens - notamment en temps - pour garantir en région le lien entre les personnels des différentes directions et juridictions autour d'actions fédératrices.

L'UNSa Justice et l'USM exigent la mise en place de textes définissant les moyens, notamment en temps, en faveur des CRAS et des associations que ce soit les Associations Régionales Socio-Culturelles (ARSC) ou les associations de site (amicales).

Au regard d'un tel constat, **l'UNSa Justice et l'USM** dénoncent la décision prise par le secrétariat général suite à la demande de Force Ouvrière, de suspendre les travaux sur les textes réglementaires de l'Action Sociale et particulièrement les textes régissant l'Action Sociale de proximité destinés aux CRAS et Associations.

L'UNSa Justice et l'USM n'acceptent pas cette décision qui nuit au renforcement du tissu des acteurs sociaux de proximité et demandent formellement au secrétariat général que les travaux reprennent afin que les projets de modifications de ces textes réglementaires soient soumis à l'approbation du prochain CNAS ; nous avons suffisamment perdu de temps !

Paris, le 26 juin 2024

Pour la délégation UNSa Justice USM,

Le Secrétaire général
Jean François FORGET